L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

ablie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession et Vente en Partage. A l'Encan. JEUDI, le 25 août. Centralement située

MAGNIFIQUE RÉSIDENCE,

A proximité du "Union Depot," à quelques pas de la rue du Canal, et vis-à-vis de la synagogue. Maisons simples et doubles sur le Bayou St-Jean. Jolis sites pour manufactures, faisant face au Canal du Nouveau Bassin.

Dans l'affaire de la succession de Jules Arnaud Blanc.

No 73,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

SOUS et en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, rendu le 18ème jour de juillet 1904 et signé le 22ème jour de juillet 1904, par l'Hon juge St Paul, de la Division C agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, alors absent, et ordonnant que certaines propriétés foncières soient vendues par J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique JEUDI le 25 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les ci-après

RESIDENCE, 847 RUE CARONDELET.

1° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et dépendances y appartenant situés dans le premier district de cette ville, désignés par les Nos 10 et 11, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St Joseph, Baronne et Julie, d'après le plan dressé par R. Delafield, ingénieur civile, en mars 1832, déposé en l'étude de G. H. Stringer, ancien notaire en cette ville, lesdits lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Carondelet sur cent cinquante pieds de profondeur courant dans le fond à une allée vingt six pieds de largeur, séparant sur la rue St Joseph en commun avec ces lots et d'autres.

Les améliorations sont connues comme 847 rue Carondelet et consistent d'une grande résidence en briques à trois étages, contenant vaste vestibule, grands salons, salle à manger, cuisine, 10 ou plus chambres à coucher, chambres à bain, chambres pour domestiques, etc

MAISON SIMPLE, 1318 RUE MOSS.

2° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le deuxième district de cette ville, et désignés par les lettres B et C sur un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville, daté le 11 février 1876, et annexé à un acte de vente des dits lots, passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 31 mai 1876.

Lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit, à savoir: Le lot B mesurant quarante-deux pieds, 7 pouces, 4 lignes (42 7' 4") de face au Bayou St-Jean ou Chemin Coquillé du Lac, deux cent soixante quatorze pieds neuf pouces et sept lignes (274 9' 7") sur la ligne nord-ouest à côté du lot A, dudit devis, sur une profondeur de cent quatre vingt dix neuf pieds, dix pouces et sept lignes (199 10" 7") sur la ligne Sud Est le divisant de la propriété de la veuve Roux ou Coulter et cent cinquante pieds onze pouces et deux lignes (150 11 2") sur la ligne du fond le divisant du lot C ci après décrit, et le lot C mesurant quarante neuf pieds 1 pouce (49 1") de face à la rue Florida ou au total de deux cent huit pieds dix pouces et cinq lignes (208' 10' 5") sur la ligne la plus près des rues Esplanade et Mauvegne, cent cinquante pieds onze pouces cinq lignes (150 11" 5") sur le côté ouest le divisant du lot B, soixante pieds (60) sur la ligne le divisant de la propriété de ladite veuve Roux ou Coulter, et quatre vingt trois pieds quatre pouces et six lignes (83 4 6") sur la ligne Nord Ouest le divisant du lot A et No 1 sur le devis.

Les améliorations sont connues comme 1318 rue Moss et consistant en une maison simple contenant 4 chambres, 2 cabinets et chambre à bain.

MAISONS DOUBLES, 1000-02 RUE MOSS ET 3341-43 RUE ST-PHILIPPE.

3° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Port, St Jean, Hagan, autrefois Première, et St Philippe, désignés par les lettres AB et BB sur un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville, daté le 11 février 1876, et annexé à un acte de vente des dits lots passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 31 mai 1876, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant d'après ledit plan, à savoir: Le lot A2 formant l'encoignure des rues Port et St Philippe trente huit pieds six pouces (38 6") de face à la rue Port sur une profondeur de soixante huit pieds (68') à la rue St Philippe ou soixante-deux pieds neuf pouces et quatre lignes (66 9' 4") sur la ligne la plus près de la rue St Jean et cinquante trois pieds dix pouces et une ligne (53 10' 1") de largeur sur la ligne du fond, le séparant du lot B2. Et le lot B2 mesurant soixante pieds de face (60') à la rue St Philippe cinquante-trois pieds dix pouces et une ligne (53 10' 1") de profondeur sur la ligne le séparant du lot A2, soixante six pieds un pouce et cinq lignes (66' 1" 5") aussi en profondeur sur la ligne du coté opposé, et soixante et un pieds quatre pouces et quatre lignes (61' 4" 4") de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues comme les Nos 1000-02, rue Moss, à l'angle de la rue St Philippe et consistant d'une maison double avec 2 ou 3 chambres de chaque côté, 3341-43 rue St Philippe, immédiatement dans le fond du ci-dessus consistant d'une maison double avec 2 ou 3 chambres de chaque côté.

CHANTIER DE BOIS, 1229 RUE JULIE.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges là-dessus y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Bienville, (autrefois St Jean) Girod et Franklin (autrefois St Pierre), et désigné par le numéro 129 sur un plan dressé par Richard Delafield, en mars 1832, et ensuite déposé en l'étude de Félix Grima, et plus tard en l'étude de E. Beauy, notaire, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, d'après un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville daté le 11 février 1876, et annexé à un acte de vente du 31 mai 1876, pardevant Amédée Ducatel, notaire, vingt-six pieds (26') de face à la rue Julie, entre la rue Bienville (autrefois rue St-Jean) et Franklin (autrefois St Pierre) par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, connue comme 1229 rue Julie, et occupé comme un chantier de bois une bâtisse à un étage comme bureau.

MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES, 1232 rue JULIE, coin de la rue Franklin.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par le débarcadère de la rue Julie et les rues Franklin, Bienvenue et Girod, formant le coin débarcadère Julie et de la rue Franklin et mesurant en mesure américaine vingt six pieds de face au débarcadère de la rue Julie, sur une profondeur et façade à la rue Franklin de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, d'après le plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 8 décembre 1858, déposé en l'étude d'Eusèbe Bonny, notaire en cette ville.

Les améliorations sont connues comme 1232 rue Julie, à l'encoignure de la rue Franklin et consistant en une bâtisse en briques à deux étages contenant de 6 à 10 chambres.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en billets de l'acquéreur en un et deux ans, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de leur date, et garantis par lien de vendeur et hypothèque, contenant les stipulations usuelles telles que assurances et non aliénations. Les acquéreurs devant assumer et promettre de payer les taxes d'Etat de 1904, et payer pour les actes de ventes pardevant Frank H. Butler, notaire. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne coin Gravier.

Lapeyre, Monroe et Breazeale, J. mes McConnell Jr., avocats.

24—juil 24 31—août 7 14 21 25

Stroudback & Stern

—oo—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide cottage double, No 2350-2352 rue Annonciation, entre les rues Première et Seraparu. Succession de Mme Maria Kathmann, veuve en première noce de Gerhardt Meyer, et veuve en seconde noce de Henry Blomer. Cour Civile de District, Division C, paroisse d'Orléans, No 72,685 et 72,675 consolidées.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 11 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 2 juillet 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Première et Seraparu, désigné comme lot No onze (11) de l'îlet cinquante neuf (59) et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds (120) trois (3) pouces et cinq lignes (5) lignes de profondeur. Les améliorations comprenant un joli cottage double en bois couvert en ardoises, retiré du trottoir avec un joli grillage en fer sur le devant et contenant de chaque côté, 4 chambres, galerie citerne, hangar, etc., cour en Schillinger loué pour $12 par côté.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a en un crédit de un et deux ans devant être représentée par et démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant sept pour cent 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer et assumer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1904 et faire un dépot de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être passé pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Ainsi—Le même jour et endroit immédiatement après que la propriété foncière sera vendue, il sera offert un lot de meubles de maison, maintenant situé au No 816 rue Philip.

Conditions—Comptant.

Edgar M. Cahn, avocat.

10 jul—10 17 24 31—août 7 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Eliza Jane Caldwell veuve de Samuel Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 61,760—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à dédiuire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si elles en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James Wilson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—J. B. Rosser, Jr., avocat.

29 juil—29—août 2 7

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 2626 Rue Derbigny.

A L'ENCAN.

Succession de William Robert Dunn.

No 73,833—Division D—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Hon. juge John St Paul siégeant, ledit ordre daté et signé le 11 juillet 1904, adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI le 11 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Port, les avenues Claiborne et Lafayette, désigné par le numéro Dix, sur un plan par C. Unoas Lewis, député voyer de ville, daté le 14me jour de mars 1896, et mesurant trente deux pieds six pouces et sept lignes (32 6 7") de face à la rue Derbigny, sur cent soixante pieds deux pouces et une ligne (116 2 1") de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un joli cottage simple contenant galerie sur le côté et quatre chambres. La maison est retirée derrière une jolie barrière en piquets, et dans la cour se trouve hangar, citerne, etc., d'après le plan.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, et payer pour l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire.

WILL J. MORGAN

Encanteur, bureau No 231 rue Carondelet.

Walter L. Gleason, avocat.

13 juil—13 17 24 31—août 7 11

Jas. A. Brennan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmant Cottage Simple, "Home" 1114 Rue Marigny,

Entre St-Claude et Marais.

Contenant cinq chambres, vestibule extra large, hangars à deux étages et chambres dans le fond, avec le gaz partout, entrée pour voiture sur le côté.

Dans l'affaire des mineurs John E. et Ora Stanley

No 73,842 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

EN vertu d'un ordre daté et signé le 22 juillet 1904, il sera vendu à l'enchère publique, par JAS A. BRENNAN, encanteur, JEUDI le 25 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, mesurant 34 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Marigny sur 108 pieds de profondeur, désigné par le No 9, entre les rues St Claude et Marais, îlet des Champs-Elysées.

Conditions—1/3 en plus comptant, la balance en un et deux ans, 8 0/0; les taxes de 1904 devant être payées par l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, Bâtisse Tulane et Newcomb, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

Zengel, Suthon & Thomas, avocats.

23 juil—23 24 31—août 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

La jolie résidence en bois à deux étages et jolli cottage en bois

A l'intersection des rues Prieur et Bertrand.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 8 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans date le 4 août 1904 dans la succession de Mme Florence Bradley Hunter, No 73,272 du docket de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La jolie résidence en bois à deux étages à l'angle des rues Prieur et Bertrand, contenant 7 chambres etc. Le lot de terre est situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet ou triangle borné par les rues Bertrand, Prieur et Perdido, ayant 100 pieds sur chacune des rues Bertrand et Prieur commençant à leur intersection, et environ 54 pieds de large à la base du triangle vers la rue Perdido.

La moitié non divisée de l'intérêt dans la propriété ci-dessus sera vendue pour le compte de la susdite succession.

La moitié non divisée de l'intérêt dans la propriété ci-dessus sera vendue pour le compte du co-propriétaire qui antérieur, en joint et consent à la vente. Ceci constitue la propriété entière, comme elle est décrite ci-dessus laquelle sera vendue en bloc et comme une chose entière.

Dans un bon voisinage près des lignes de cars et autres agréments, fera une bonne résidence ou un bon placement.

—AUSSI—

Au même moment et endroit après que la propriété ci-dessus décrite sera vendue, il sera vendu à l'enchère publique—

La jolie bâtisse double en bois à un étage, Nos 512 rue Bertrand et 508 rue Prieur, contenant six chambres, etc., dans le fond de la propriété ci-dessus décrite. Le lot de terre commençant à 100 pieds de l'intersection des rues Prieur et Bertrand, ayant une façade sur la rue Prieur de 26 pieds 6 pouces 4 lignes, et une façade sur la rue Bertrand de 27 pieds 6 pouces 1 ligne courant au travers de l'îlet de la rue Prieur à la rue Bertrand. Une jolie petite résidence ou placement.

Conditions—Comptant 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente. Les actes de vente pardevant Chas Forman, notaire, aux frais des acquéreurs.

B. E. Forman, avocat.

7 août—7 14 21 28—sept 4 8

Ernest A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX LOTS POUR BATIR

Encoignure des rues Robertson et Deuxième.

Jeudi, le 1er septembre 1904

Succession de Wm. Naber et de sa femme, Margarete Naber.

No 73,899—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 1er septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, je procéderai de vendre à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots ou portions de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes là dessus y appartenant ou de quelque façon et dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 368, borné par les rues Sud Robertson, Premiere, Deuxième et Magnolia. Lesdits lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A et B, sur un certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, voyer, le 26 juillet 1904, et d'après cela mesure comme suit, à savoir:

Le lot A mesurant trente (30) pieds de face à la rue Deuxième sur quatre vingt quatorze (94) pieds dix (10) pouces et sept (7) lignes de profondeur entre lignes parallèles, et le lot B mesurant trente et un (31) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes à la rue Sud Robertson sur quatre vingt dix (90) pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Sud Robertson et Deuxième.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, par un crédit de un ou deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur garantis avec tous les liens et privilèges et toutes les clauses usuelles de sécurité sur la propriété vendue, portant 8 pour cent (8 0/0) par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et les acquéreurs devant payer les taxes pour l'année 1904 en sus et au dessus du prix de l'adjudication l'acquéreur devant faire un dépot de dix pour cent (10 0/0) au moment de l'adjudication afin de lier la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

ERNEST A. CARRERE, Ecanteur.

Thomas B. Walker, avocat.

31 juil—31—août 7 14 21 28 31—sept 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Isabel A. Bell vs Moritz Seeliger—No 18,201.

Isabel A. Bell vs Moritz Seeliger—No 18,202

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le LUNDI, 15 août 1904, à 11 heures a. m., sur les lieux No 846 avenue Howard, à l'encoignure de la rue Baronne, dans le premier district de cette ville, la propriété ci-après décrite, à savoir—Le contenu de la pharmacie à l'encoignure de l'avenue Howard et la rue Baronne consistant en une grande quantité de drogues, etagères, comptoirs, parfumerie peintures, brosses, un National Cash Register, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions, comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. Henry Renshaw, avocat pour la plaignante.

4 août—4 11 15

Thos Sweeney vs Thos McKissic.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nlle-Orléans.—No 19,055—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 9 août 1904, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY constable. Richard & Vidrine, avocats.

31 juil—31—août 7 9

Mme Jacobine Hollerbach, etc. vs David Abrahamson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 18,089. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 8 août 1904, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette, consistant en vins assortis et liqueurs, chaises, tables, pendule, cigars National Cash Register, un indicateur, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions, comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. — Frank McGloin, avocat pour les plaignants. 29 juil—29—août 3 7

Succession de Joseph Eiman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 73,376—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Eiman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte et ledit administrateur déchargé. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

29 juil—29—août 2 7

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente propriété commerciale,

Bâtisse en briques à quatre étages,

No 300 rue Magazine,

Dans le centre des affaires en gros. A une jetée de pierre de la rue du Canal et du "Board of Trade".

Magnifiques Lots à Bâtir

Près de l'avenue St-Charles,

Dans l'îlet des rues Robert, Soniat, Dryades et St-Denis.

Dans l'îlet des rues Baronne, Dryades, Robert et Soniat.

COTTAGE SIMPLE

No 2024 rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Adèle et Joséphine,

—ET—

LOTS

Dans l'îlet des rues Upperline, Mary, Levée et le fleuve.

Mississipi

SUCCESSION DE FRANCIS J. QUINLAN.

No 72,467—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 27 juillet 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 131, borné par les rues Magazine, Tchoupitoulas, Gravier et Poydras, désigné par le No 1 sur un devis annexé à un acte pardevant W. O. Hart, notaire le 12 mai 1892, et d'après lequel devis ledit lot se trouve à l'encoignure des rues Magazine et Gravier, mesurant vingt quatre pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Magazine, vingt six pieds trois pouces et quatre lignes de largeur dans le fond faisant face à l'allée comme comme Bank Arcade sur une profondeur de cinquante neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Gravier et cinquante neuf pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé contigu au lot No 2.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à quatre étages le rez de chaussée servant comme un bureau et la balance des étages servant comme chambres d'emmagasinage la bâtisse est en parfaite condition, et louée jusqu'au 30 septembre 1905.

2° Une portion de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant située dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robert Soniat, Dryades et St Denis, et mesurant cent quatre vingt deux pieds neuf pouces de face à la rue Robert, trois cent deux pieds neuf pouces sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt pieds faisant face à la rue St Denis, sur une première profondeur sur la ligne du côté opposé de soixante pieds de ladite portion de terre s'élargit de cent vingt pieds sur une ligne parallèle avec la rue Robert et courant jusqu'à la rue Dryades, de la une deuxième profondeur faisant face à la rue Dryades de soixante pieds jusqu'à la ligne du fond.

3° Quatre lots de terre, avec toutes les dépendances là dessus y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Soniat et Robert, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun vingt six pieds six pouces de face à la rue Soniat, par une profondeur de cent vingt cinq pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Soniat et Dryades.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Levée, Joséphine, Water et Adèle, désigné par la lettre G de l'îlet No 1, lequel lot mesurant soixante trois pieds onze pouces de face à la rue Levée, formant l'encoignure des rues Levée et Joséphine sur une profondeur et façade à la rue Joséphine de quarante trois pieds, ainsi formant l'encoignure des rues Water et Joséphine et ayant une profondeur et façade de soixante trois pieds onze pouces à la rue Water.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises connu comme le No 2024 rue Tchoupitoulas, contenant cinq chambres, citerne, hangar etc., la maison est en très bon état.

5° Un certain lot de terre situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 1, compris entre les rues Upperline, Mary, Levée et le fleuve Mississipi, composé des plus grandes parties des lots désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17. Le tout dedits lots mesurant ensemble cent soixante et onze pieds trois pouces de face à la rue Upperline, cent cinquate pieds de largeur dans le fond, cent quarante sept pieds de profondeur sur la ligne du lot No 12, et cent quatre vingt quinze pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 13. La portion de terre en coci transportée est composée du tout dedits lots nos 13, 14, 15, 16 et 17, moins la portion de face dedits lots faisant face à la rue Upperline, vendu par C. A. Heaton à Joseph Campen, le 21 juin 1855 par acte passé pardevant C. C. Porter, notaire dûment enregistré dans le livre No 3 folio 658 des Transferts de Carrollton. L'allée réservée mentionnée dans ledit titre audit Campen fut réservée pour le bénéfice des parties du fond dedits lots comme une entrée sur la rue Upperline et appartenant au propriétaire de la portion de terre comme il paraît sur le croquis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 17 février 1888.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété vendue dues et exigibles dans l'année 1904, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant John Marshall Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Clegg & Quintero, Charles T. Soniat, avocats pour les pétitionnaires.

28 juil—28 31—août 7 14 21 28—sept 1

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

628 rue Gravier;

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de Valeur pour Manufacture,

Comprenant cette étendue de terre de choix faisant face au Chemin Coquillé de l'avenue Washington et au Chemin de Fer de l'Illinois Central

Succession de Alfred S. Guttierres.

No 71,620—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI le 11 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 22 juin 1904 in re. succession d'Alfred Guttierres, il sera vendu à l'enchère publique

Une certaine portion de terre dans le Sixième, autrefois Quatrième District de cette ville, borné au nord par le Chemin Coquillé de l'avenue Washington, au sud par la rue huitième et en partie par la barrière du chemin de fer de l'Illinois Central, à l'ouest par la rue Lowerline, et à l'est par le pont d'intersection du chemin de fer de l'Illinois Central avec le chemin coquillé de la rue Washington, à une forme triangulaire et mesurant environ 700 pieds au chemin coquillé de l'avenue Washington, environ 350 de profondeur et convergeant à un point à l'est, même cette partie de désignée sur devis et plan comme lot No 23 et lot No 4 et un certain lot vendu à un Estrade mesurant 30 pieds de face au Chemin Coquillé de l'avenue Washington sur 120 pieds de profondeur, ledit lot devant être mesuré commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure de la rue Lowerline et du Chemin Coquillé de l'avenue Washington, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, comprenant un grand cottage, bâtisse de laiterie, etc.

Conditions—Comptant, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L. De Pester, avocat.

10 juil—10 17 24 31—août 7 11

Friedrichs & Redersheimer.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Le productif magasin et résidence en bois à deux étages, couvert en ardoises

Nos 1300 et 1302 rue TOURO, angle de la rue Urquhart

Et le morceau de choix pour bâtir contigu.

A L'ENCAN.

Succession de Patrick Ryan.

No 67,500—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 9 août 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 17me jour de juin 1904, et signé en Cour ouverte le 23me jour de juin 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D dans la succession ci-dessus intitulée les propriétés foncières ci-après décrites à savoir—

1° Le désirable magasin et résidence en bois à deux étages, Nos 1300 et 1302 rue Touro à l'encoignure de la rue Urquhart, contenant grand magasin et entrepôts galeries et sept chambres, hangar, citerne etc., dans la cour, bâtisse complètement décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robert Soniat, Dryades et St Denis, et mesurant cent quatre vingt deux pieds neuf pouces de face à la rue Robert, trois cent deux pieds neuf pouces sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt pieds faisant face à la rue St Denis, sur une première profondeur sur la ligne du côté opposé de soixante pieds ladite portion de terre s'élargit de cent vingt pieds sur une ligne parallèle avec la rue Robert et courant jusqu'à la rue Dryades, de là une deuxième profondeur faisant face à la rue Dryades de soixante pieds jusqu'à la ligne du fond.

2° Le morceau de choix à bâtir contigu décrit comme un certain lot de terre, et désigné par la lettre E sur le susdit plan d'arpentage, situé dans le troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Touro, Urquhart, Villeré et Bourbon. Ledit lot E mesurant d'après cela 30 pieds de face à la rue Touro la même largeur dans le fond par une profondeur de 85 pieds, entre lignes parallèles. Le lot B est contigu au lot A et est une partie d'un lot autrefois connu comme lot No 2.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904, au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour sûreté de la vente. Les actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 juil—9 10 17 24 31—août 7 9

Stroudback& Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Superbement Bien Située et Excellente Résidence à Deux Etages avec de Splendides Terrains, No 1524 Rue Enterpe à quelques pas de l'avenue St Charles.

Succession de Bertha Simmons.

No 50,869, Cour Civile de District—Division